

CONTRAT D'ADHESION

RENSEIGNEMENTS SUR L'ELEVE ADHERENT

- NOM : _____ - Prénom : _____
- Date de naissance : _____ - Genre (Entourez) : Fille / Garçon
- Classe : _____ - Activité(s) choisie(s) (Entourez) : Volley-ball TT/Badminton Tennis Futsal
- Adresse postale compétente : _____
- Personne N°1 à contacter en cas d'urgence : _____ Téléphone : _____
- Personne N°2 à contacter en cas d'urgence : _____ Téléphone : _____

AUTORISATIONS DU RESPONSABLE LEGAL

Je soussigné/ée (NOM, Prénom du responsable légal), _____, destinataire de l'adresse électronique (Obligatoire) : _____ @ _____ et responsable légal de l'élève susmentionné/ée ;

→Activité(s) :

- Donne mon autorisation pour qu'il/qu'elle pratique toutes les activités encadrées/organisées à l'A.S. et participe aux éventuelles rencontres et compétitions afférentes.
- Donne mon autorisation pour qu'il/qu'elle soit déplacé/ée* dans le cadre des activités encadrées/organisées à l'A.S.

* Les déplacements pourront se faire en car (sociétés privées) et/ou en véhicule personnel conduit par une personne légalement autorisée et munie d'un ordre de mission établi par le chef d'établissement, Président de l'A.S. de droit.

SIGNATURE DU
RESPONSABLE LEGAL

→Urgence médicale :

- Donne mon autorisation pour qu'il/qu'elle soit transporté/ée au besoin par les services de secours 15 ou 18.
- Donne mon autorisation pour qu'il/qu'elle bénéficie des soins médicaux et/ou chirurgicaux d'urgences nécessaires, dans une structure et par un/des praticiens, habilités par le Ministère des Solidarités et de la Santé - France.

SIGNATURE DU
RESPONSABLE LEGAL

→Assurance :

- Atteste avoir pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'A.S. pour la couverture des dommages corporels dans le cadre des activités de l'A.S.*

* Assureur MAIF - Contrat d'assurance multirisque des Associations & Collectivités RAQVAM (cf. « MAIF.FR »).

- Atteste avoir pris connaissance de la possibilité de souscrire via l'assureur de l'A.S. à des garanties complémentaires.^{(1) (2)}

1. Assureur MAIF - Option de garanties complémentaires « I.A. Sport + », moyennant un coût supplémentaire à celui de la cotisation de 12,80€ (cf. « MAIF.FR »).

2. Pour souscrire, joindre un chèque du montant ci-dessus indiqué à l'ordre de ; « Association Sportive du Collège Elsa TRIOLET VARENNES/Seine ».

SIGNATURE DU
RESPONSABLE LEGAL

→Droit à l'image : (Rayez la réponse non retenue)

- **Autorise*** à ce que photos, vidéos et/ou enregistrements sonores de l'élève susmentionné/ée soient pris et utilisés par l'A.S. du collège et l'UNSS.
- **N'autorise pas** à ce que photos, vidéos et/ou enregistrements sonores de l'élève susmentionné/ée soient pris et utilisés par l'A.S. du collège et l'UNSS.

* Utilisations possibles : Affichage dans l'établissement et/ou insertion sur site internet (EPS / Etablissement / Académique / UNSS) et/ou insertion dans de la presse/documentation (Locale / UNSS).

SIGNATURE DU
RESPONSABLE LEGAL

→Règlement général de la protection des données (RGPD) :

- Atteste avoir pris connaissance de la politique générale de protection des données consultable sur le site internet de l'UNSS (unss.org) ainsi que sur son extranet OPUSS.

SIGNATURE DU
RESPONSABLE LEGAL

→Règlementaire :

- Déclare se conformer pour l'élève susmentionné/ée à la nécessité d'assiduité, de ponctualité et s'agissant des Mercredis, de prévenir en cas d'absence, le/les professeurs de l'activité choisie.
- Déclare se conformer pour l'élève susmentionné/ée à l'obligation de disposer à chaque séance, de l'ensemble de la tenue et du matériel de pratique demandés par le/les professeurs d'EPS de la/les activités choisies.
- Déclare se conformer pour l'élève susmentionné/ée à l'obligation d'avoir une attitude respectueuse des rituels du collège, de son règlement intérieur et de ceux portés par la fédération UNSS, disponibles sur son site internet (unss.org).

SIGNATURE DU
RESPONSABLE LEGAL

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES A L'ADHESION

- Une adhésion n'est effective qu'à réception de la cotisation* ET du présent contrat dûment complété et signé. Aussi et dans le cas contraire, l'accès à l'A.S. sera refusé.

* : Tarif annuel : 30€ (tarif rapporté à 20€ pour une inscription post vacances scolaires d'Hiver N°2 – Soit à partir du 03/03/2025).

- Le règlement de la cotisation A.S. est demandé par chèque*. A défaut de le pouvoir, un règlement en espèces sera accepté et un récépissé sera alors remis.

* : Chèque à libeller à l'ordre de : « Association Sportive du Collège Elsa TRIOLET VARENNES/Seine ».

- Les activités sportives proposées à l'A.S. du collège n'étant pas « des sports à contraintes particulières », la présentation d'un certificat médical de non contre indication n'est pas nécessaire.

ATTENTION

Suite à la commande par nos soins (secrétariat A.S.), de la licence de l'élève identifié sur le présent contrat d'adhésion, la fédération UNSS adressera au responsable légal afférent et destinataire de l'adresse électronique renseignée, un email pour validation définitive de la licence. A noter enfin que l'accès à la fiche UNSS de l'élève depuis cet email, sera sécurisé via le renseignement de la date de naissance de ce dernier.

RESPONSABLE LEGAL	SECRETARIAT DE L'AS
Fait à _____	Observation(s) : _____
Le ____ / ____ / _____	_____